

CAILLON Louis Octave

Etat-Civil :

Né le 7 juillet 1876 à Vicq sur Gartempe à la Trompaudière.

Parents : **Henri CAILLON**, propriétaire et **Françoise FORGET**.

Au recensement de 1911, cultivateur, habite chez ses parents à Montain.

Fratricie :

Registre Matricule :

Louis Octave CAILLON est de la classe 1896 et porte le numéro matricule 614 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession de cultivateur et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.

Dirigé sur le 69^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie. Arrivé au corps le 7 Août 1914.

Parti en congé illimité de démobilisation le 23 janvier 1919

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

A l'intérieur : Du 7 août 1914 au 10 août 1914

Aux armées : Du 11 août 1914 au 25 janvier 1919

Petite ville de garnison en temps de paix, Châtellerault est envahie le 2 août 1914 par la foule des mobilisés de trois régiments d'infanterie que le chemin de fer emporte rapidement vers le combat.

En 1914, Châtellerault est le siège d'une subdivision de la 9^{ème} région militaire (Tours). La caserne De Laage héberge une partie du 32^{ème} régiment d'infanterie, soit un bataillon et la « portion centrale » comprenant le dépôt du régiment. La « portion principale », état-major et deux bataillons, est à Tours.

La mobilisation est décrétée le 2 août 1914. Trois régiments sont mobilisés à Châtellerault, soit un effectif total proche de 10.000 hommes.

En temps de paix, l'effectif du 32^{ème} est d'environ les deux tiers de son effectif de guerre depuis la Loi des trois ans. Il est donc complété par les mobilisés qui arrivent à la caserne De Laage. La « portion principale » stationnée à Tours gagne Châtellerault par chemin de fer dès le 2 août et l'ensemble du régiment se regroupe dans cette ville.

Le 232^{ème} régiment d'infanterie, régiment de réserve mis sur pied par le 32 e, est constitué d'hommes de 24 à 34 ans.

Le 69^{ème} régiment d'infanterie territoriale, destiné à la défense du territoire, est composé de réservistes de 35 à 48 ans.

Après la perception de leurs équipements, les régiments viennent en ville. Les chefs de corps prononcent des allocutions patriotiques puis les hommes se mêlent à la foule nombreuse pour un dernier adieu empreint à la fois de crainte et d'enthousiasme.

Enfin vient le moment du regroupement et du départ pour la gare. L'heure n'est pas encore à la tristesse et nombre de partants ont accroché à leur baïonnette un mouchoir ou un petit drapeau.

Pour gagner la gare, les troupes défilent musique en tête en empruntant différents itinéraires. Elles prennent la rue du Berry (future avenue Georges-Clemenceau) après avoir contourné la Promenade dans le sens pair ou impair, ou bien suivent l'avenue Félix-Faure puis l'avenue Sadi-Carnot.

Direction la Lorraine pour le 32^{ème} et le 232^{ème}.

A la gare de marchandises, les régiments embarquent successivement dans les trains – de voyageurs ou de marchandises (hommes 40, chevaux 8) – qui les emportent vers leur affectation.

Le 32^{ème} appartient au 9^{ème} corps d'armée et part pour la Lorraine, ainsi que le 232^{ème}.

Le 69^{ème} est affecté au camp retranché de Paris.

Les régiments laissent en place leurs dépôts et les territoriaux, gardiens des voies de communication. Mais bientôt s'y ajoutent les mobilisés affectés à la Manu, puis les blessés dans les hôpitaux temporaires.

Châtellerault entre en guerre pour plus de quatre années.